

Fonds de dotation

RELEVONS^{NOUS}

23 route des Gardes

92190 Meudon

COMPTES ANNUELS

au 31 décembre 2015

Premier exercice

du 9 janvier au 31 décembre 2015

SOMMAIRE

	Folios
Bilan	3
Compte de résultat	5
Annexe	6

Fonds de dotationRELEVONS^{NOUS}**Bilan**

Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2015			N-1
	Brut	Amort/Prov	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Total I				
ACTIF CIRCULANT				
Acomptes versés sur commandes				
Créances				
Usagers et comptes rattachés				
Autres				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités (autre que caisse)	8 852		8 852	
Caisse				
Charges constatées d'avance				
Total II	8 852		8 852	
TOTAL GENERAL (I+II)	8 852		8 852	
ENGAGEMENTS RECUS				

Fonds de dotationRELEVONS^{NOUS}**Bilan**

Euros

PASSIF	Exercice	
	31/12/2015	N-1
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES		
Fonds propres	1 000	
Résultat de l'exercice	0	
Report à nouveau		
Autres fonds propres		
Fonds propres dotations consommables	8 000	
Quote-part dotation consommable virée au compte de résultat	-248	
Total I	7 752	
Provisions	Total II	
Dettes	100	
Emprunts		
Dettes fournisseurs		
Dettes fiscales et sociales	0	
Produits constatés d'avance		
Total III	0	
TOTAL GENERAL (I+II+III)	8 852	
ENGAGEMENTS DONNES		

(a) Montant entre parenthèses ou précédé du signe (-) lorsqu'il s'agit d'un résultat négatif.

Fonds de dotation
RELEVONS^{NOUS}

Compte de résultat

Euros

Charges	2015	Exercice N-1	Produits	2015	Exercice N-1
Achats marchandises			Ventes de marchandises Vente		
Variation stock			de produits fabriqués Prestations		
Achats de matières premières			de services Produits des activités		
Variation stock matières premières			annexes Production stockée		
Autres achats et charges externes	248		Production immobilisée		
Impôts et taxes			Subvention d'exploitation Dons		
Rémunération du personnel			Cotisations		
Charges sociales			Legs et donations		
Subventions accordées			Autres produits		
Dotations aux amortissements			Quote part de dotation consommable virée au compte de résultat	248	
Dotations aux provisions					
Autres charges					
Charges d'exploitation	248		Produits d'exploitation	248	
(TOTAL I)			(TOTAL I)		
Résultat d'exploitation Insuffisance	0	0	Résultat d'exploitation Excédent		
Intérêts et charges assimilées			Produits financiers	0	
(TOTAL II)	0		(TOTAL II)		
			Résultat financier	0	
Charges exceptionnelles	0		Produits exceptionnels		
(TOTAL III)			(TOTAL III)		
			Résultat exceptionnel		
Impôts sur les sociétés	0	0			
(TOTAL IV)					
Engagements à réaliser sur ressources affectées			Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
(TOTAL V)			(TOTAL IV)		
TOTAL DES CHARGES (I+II+III+IV+V)	248		TOTAL DES PRODUITS (I+II+III+IV)	248	
Excédent	0		Perte	0	
TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL		

**Annexe au bilan et compte
de résultat au
31 décembre 2015**

PRESENTATION

Le fonds de dotation « Relevons-nous », créé le 9 janvier 2015, a pour objet toute action d'intérêt général contribuant à l'hébergement, la protection et l'accompagnement de toute personne se trouvant dans une difficulté matérielle ou morale.

L'exercice social clos le 31 décembre 2015 est le premier exercice du fonds de dotation et a une durée exceptionnelle de 12 mois et 28 jours conformément aux statuts.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels. Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'activité
- Indépendance des exercices
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Le fonds de dotation s'est également conformé aux prescriptions du règlement 2009-01 du CRC du 3 décembre 2009 pour l'établissement de ses comptes. Cet avis, obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2010, est relatif aux règles comptables applicables aux fondations et fonds de dotation.

BILAN ACTIF

DISPONIBILITES

Les disponibilités bancaires d'un montant de 8 852 € sont ainsi composées :

- Compte courant ordinaire Caisse Epargne 8.852 €

En matière de protection des dépôts, le plafond de la protection légale est de 100 000 € pour l'ensemble des avoirs détenus hors livret A.

BILAN PASSIF

VARIATION DES FONDS PROPRES ASSOCIATIFS

En Euros

	Solde au début de l'exercice	Augmentation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Solde à la fin de l'exercice
Fonds Associatifs				
Résultat de l'exercice	0	0	0	0
Report à nouveau	0	0		0
Autres Fonds associatifs				
Dotation initiale apportée par les membres fondateurs	0	1 000		1 000
Dotation complémentaire apportée par les membres donateurs		8 000		8 000
Quote-part de dotation consommable virée au compte de résultat	0	-248		-248
Total	0	8 752		8 752

La dotation initiale regroupe les fonds collectés auprès des fondateurs le jour de la création du fonds.

Elle est accrue du montant des dons reçus sans affectation spéciale et consentis par des donateurs, personnes physiques ou morales, l'année de la création.

La dotation complémentaire est consommable à tout moment pour les besoins de l'exécution de l'objet du Fonds de dotation. C'est ainsi qu'en 2015, une quote-part de 248 € a été virée en Produits pour alimenter le compte de résultat.

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

En Euros

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
De l'actif immobilisé			
De l'actif circulant			
Total	0	0	

En Euros

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	A plus de 5 ans
Dettes financières				
Fournisseurs	100	100		
Etat impôt sur sociétés				
Total	100	100		

COMPTE DE RESULTAT

Les charges d'exploitation d'un montant total de 248 € comprennent les frais de services bancaires pour 68 €, des frais juridiques de 150€ et des frais de nom de domaine de 30€.

Le Président ainsi que les autres membres du conseil d'administration ne perçoivent pas de rémunération.

Le fonds de dotation n'emploie pas de personnel salarié.